

FORMATION PRÉPARATOIRE AUX DSA MENTION « ARCHITECTURE ET PATRIMOINE »



Visite du Château Laurens à Agde avec Laurent FELIX - Mai 2024

L'ENSA de Montpellier propose une formation préparatoire aux DSA mention « Architecture et Patrimoine » de l'École de Chaillot et des ENSA Paris Belleville et ENSA Grenoble.

Cette formation unique au sein du réseau des écoles d'architecture offre la possibilité d'une mise ou remise à niveau du socle de connaissances, notamment en histoire de l'art et de l'architecture, en techniques de dessin et de relevés, sur les matériaux et structures mis en œuvre dans les constructions anciennes ou sur les réglementations afférentes aux patrimoines.

En complément des enseignements théoriques, des ateliers d'applications, rencontres, tables-rondes et visites encadrées par des professionnels du patrimoine rythment la formation tout au long de l'année.

La formation propose également, et de manière plus spécifique, de se préparer aux épreuves écrites, graphiques et orales du concours d'entrée du Centre des Hautes Études de Chaillot, dit École de Chaillot, notamment au travers de séminaires dédiés.

Enfin, il est à noter que les professionnels souhaitant approfondir leur connaissances et compétences en matière de patrimoine pourront également suivre cette formation, ou suivre uniquement les « modules experts » spécifiques à certaines thématiques énoncées dans le programme.

PUBLICS CONCERNÉS

→ Architectes diplômés avec une expérience dans le domaine du patrimoine (agence, stages, chantiers, collectivités, expériences personnelles).

→ Étudiants en poursuite d'études dont le parcours a montré un intérêt affirmé pour le patrimoine.

La HMONP, les Masters recherche ou tout autre diplôme complémentaire, sont des plus.

→ Professionnels de l'architecture, de la ville, du paysage et des territoires (maîtrise d'ouvrage privée /publique, ISCP, formation continue OA, AMO, etc.) souhaitant suivre des modules thématiques sur inscription à la journée.

PROGRAMME

Le programme de 250 heures s'organise autour :

- **de 4 champs structurels :**
 - Histoire de l'Art et de l'Architecture
 - Dessins, relevé et représentation
 - Matériaux et structures
 - Recherche, vocabulaire et cadre réglementaire
- **d'ateliers d'application**
- **de séminaires de préparation aux concours :**
 - Candidature
 - Épreuves
- **de conférences, rencontres et tables-rondes**

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

→ Le cursus comprend 9 sessions de formation (une session de 3,5 jours par mois du mercredi au samedi matin) de septembre à mai alliant cours magistraux, TD & ateliers, conférences et visites de sites ;

→ Divers ateliers d'application rythment chaque session de la formation permettant une mise en application directe des savoirs acquis durant les cours ;

→ Une pratique régulière et encadrée du dessin permet de retrouver des bases et de se perfectionner

→ Des séminaires et épreuves blanches spécifiques de mise en situation au concours d'entrée à l'École de Chaillot, avec leurs corrections individuelles sont proposées durant de second semestre.

→ Des rencontres métiers-acteurs rythment également la formation, soit sous la forme de conférences, soit sous la forme de déplacement, permettant une inclusion dans l'univers professionnel afférent aux patrimoines.

CRITÈRES DE CANDIDATURE

- Diplôme d'État d'Architecte (ou équivalent). L'HMONP est recommandée
- Expérience(s) objective(s) dans les domaines du patrimoine ;
- Certification de langue française niveau C2 à fournir par les candidats de pays non francophones.

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Un dossier de candidature constitué d'un CV / Lettre de motivation / Portfolio
- Une épreuve écrite sous forme de QCM
- Un entretien avec un jury composé d'enseignants de l'ENSAM et de professionnels du patrimoine qui apprécieront les candidatures selon les critères suivants :
 - Sensibilité et culture dans le domaine des patrimoines ;
 - Motivation ;
 - Lisibilité et pertinence du projet professionnel sous-jacent (orientation) ;
 - Qualité du cursus et de mobilisation des connaissances et aisance orale ;
 - Qualité des documents graphiques présentés.

DROITS D'INSCRIPTION

À consulter sur le site internet.

Possibilité de prise en charge par un organisme collecteur (OPCO ou FIF PL)



CONTACTS

Responsable pédagogique :

Emmanuel Garcia, Architecte du Patrimoine
Maitre de conférence associé - ENSA Montpellier
emmanuel.garcia@montpellier.archi.fr

Administration :

Virginie Haray, Chargée des formations de spécialisation
virginie.haray@montpellier.archi.fr
T. 04.67.91.71.10

Plus d'information sur le site internet



ENSA

École nationale
supérieure d'architecture
Montpellier

179 rue de l'Espérou
34093 Montpellier Cedex 05
T. 04 67 91 89 89

